



MEMBRES DES CST ne siégeant pas en FSSSCT

- Programme de Formation -

Objectifs pédagogiques

Se situer en tant que membre du Comité Social Territorial, connaître son rôle et ses missions
Maîtriser le cadre réglementaire concernant l'organisation et le fonctionnement du CST
Maîtriser les compétences et les consultations obligatoires du CST
Comprendre le rôle et les missions de la Formation Spécialisée en Santé Sécurité au Travail (FSSSCT)
Assurer une veille réglementaire

Contenu

- Cadre légal, mise en place et composition du CST
- Moyens mis à disposition
- Rôles, missions, compétences et responsabilité
- Fonctionnement et réunions,
- Visibilité et Communication
- Organisation collective de l'instance et de ses travaux, règlement interne
- Utilisation de méthodes simples et pertinentes pour réaliser les missions du CST
- Relations avec la FSSSCT

Méthodes pédagogiques

Alternance entre présentation powerpoint et exercices pratiques
Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités de chaque structure
Projection de films, Etude de cas, Travaux en groupes
Bonus : Chaque participant recevra un document de synthèse en fichiers numériques sur clé USB

Evaluation et validation de la formation

Questionnaire de positionnement initial (type QCM)
Reformulation tout au long de la formation
Evaluation finale type QCM
Remise d'une attestation de formation

Informations pratiques

Public : membres du CST, ne siégeant pas en FSSSCT
Prérequis : Aucun
Durée : 3 jours, soit 18 heures
Dates et Lieu : à définir avec la collectivité territoriale
Nombre de participants : 12 personnes au maximum